

**Discours de M. Jean-Marc Ayrault**  
**Ministre des Affaires étrangères et du Développement international**  
**Présentation Stratégie MAEDI / MENESR**  
**23 novembre 2016**

Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Mesdames les Parlementaires,

Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette deuxième réunion interministérielle sur l'enseignement français à l'étranger. Renouveler cet exercice, deux ans après la première rencontre de ce type, et poursuivre notre démarche interministérielle, témoignent d'une volonté commune, exprimée au plus haut niveau de l'Etat, de renforcer nos actions autour de cet instrument unique d'influence, de rayonnement et d'attractivité qu'est notre réseau d'enseignement à l'étranger.

Je remercie Madame la Ministre de l'Education nationale d'avoir accepté de coprésider cette réunion à mes côtés. Je saisis également cette opportunité pour saluer notre coopération sur d'autres sujets qui sont au cœur des compétences élargies du Quai d'Orsay. Je pense à l'attractivité de notre territoire qui, comme le Premier ministre l'a dit, doit être renforcée par une offre éducative étoffée en direction des cadres des entreprises internationales qui choisissent la France. Je pense également au tourisme, avec la création d'une Conférence des formations d'excellence du tourisme, sous l'égide de nos ministères et de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile de France.

Notre réseau d'enseignement à l'étranger se situe au croisement des enjeux d'éducation, d'égalité des chances, de coopération et de diplomatie d'influence. C'est ce qui fait sa force et sa singularité. Une singularité qui mérite notre pleine attention et tout notre engagement afin d'en protéger le modèle et d'en améliorer le fonctionnement, pour le bien-être des enfants comme celui des parents d'élèves et des personnels qui y travaillent quotidiennement avec passion.

Il est, dès lors, parfaitement légitime et salubre que ce réseau suscite débats et commentaires. J'y vois la preuve de sa vitalité et de son actualité. Je remercie d'ailleurs les parlementaires d'y être tant attachés et de le défendre, comme ce fut encore le cas lors de nos échanges dans le cadre du PLF 2017.

Dans son dernier rapport sur l'enseignement français à l'étranger, la Cour des comptes a rappelé combien cet outil devait être préservé, en plaidant pour le maintien, voire l'augmentation, des crédits de l'Etat dans le financement de son opérateur, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). C'est ce à quoi je me suis personnellement attaché, en garantissant, en 2017, le maintien des moyens de l'agence et en obtenant d'importants crédits supplémentaires de sécurisation (14.7 M€), afin que nos écoles et lycées français puissent continuer à fonctionner et à accueillir les élèves, même dans les pays où la situation sécuritaire se dégrade.

Car notre réseau doit suivre cette double vocation : offrir aux Français vivant à l'étranger une éducation de qualité pour leurs enfants et proposer à des publics étrangers un accès privilégié à l'enseignement français. S'attacher à former, à travers le monde et dans les meilleures conditions, les citoyens de demain, dans le respect de nos valeurs démocratiques.

Notre langue, notre système éducatif et les valeurs que notre réseau véhicule sont reconnus et attirent bien au-delà des frontières de la France. En formant les futures élites de nombreux pays, notre offre d'enseignement français à l'étranger est un outil d'influence à part entière. Il contribue ainsi pleinement à l'attractivité de notre pays auprès des jeunes et de leurs familles partout dans le monde. Je salue les efforts que l'AEFE et le réseau déploient pour inciter les étudiants étrangers, qui ont fait le choix d'une éducation dans nos établissements ou dans les filières francophones, à s'orienter vers l'enseignement supérieur et la recherche en France. C'est une clé de la cohérence des parcours que nous offrons et nous devons aller plus loin encore dans ce domaine. Nous devons aller plus loin en tirant partie du processus d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur par des partenariats innovants.

Dans le cadre de la feuille de route fixée il y a deux ans, des réformes structurelles ont pu être menées à bien grâce au travail collectif dont vous êtes les acteurs. Ainsi, si le réseau des établissements français continue de croître, cette évolution est aujourd'hui maîtrisée, à la faveur d'un pilotage politique plus étroit, dans les pays identifiés comme prioritaires et essentiellement porté par des établissements partenaires financièrement autonomes.

Dans le même temps, l'excellence pédagogique, enjeu déterminant pour l'attractivité de ces « vitrines de la France » que sont les lycées français à l'étranger, s'est concrétisée par un suivi mieux structuré de la qualité des établissements et par des outils nouveaux. La volonté de se doter d'instruments d'analyse prévisionnelle et de pilotage du réseau s'est traduite par la mise en place de « plans enseignement » en

2016 dans des pays à grands réseaux ou présentant un caractère prioritaire pour notre diplomatie d'influence. Ces initiatives répondent à la demande de la Cour des comptes de mettre en place une cartographie prospective reposant sur plusieurs critères de l'offre d'enseignement français.

Parallèlement à ces évolutions, notre réseau complémentaire a connu un essor sans précédent, s'affirmant comme un deuxième pilier de l'enseignement français à l'étranger. Le réseau d'excellence bilingue « LabelFrancEducation », créé en 2012, a ainsi rencontré un succès sans précédent et rassemble, à présent, 158 écoles à travers 35 pays et près de 70 000 élèves.

Pour autant, il nous faut poursuivre notre travail et faire preuve d'imagination et de créativité pour ouvrir de nouvelles perspectives de développement dans un environnement fortement concurrentiel. C'est l'objet de notre réunion interministérielle : tracer la feuille de route pour l'année à venir.

La formation des femmes et des hommes, qui font vivre le réseau et qui ont la mission d'y enseigner, est un enjeu crucial. Les besoins de personnels de qualité et d'enseignants disposant d'une bonne maîtrise du français sont essentiels et représentent un défi qui va parfois bien au-delà de l'enseignement français. D'importantes demandes de coopération, d'expertise technique et de formation des cadres et des enseignants émanent de systèmes éducatifs dans le monde entier. Notre savoir-faire doit être mieux mobilisé. Pour ce faire, la mise en place d'un comité d'orientation sectoriel « éducation, enseignement supérieur et recherche », placé sous l'égide d'Expertise France et avec la participation active de nos administrations, permettra de répondre à ces sollicitations dans le domaine de la coopération technique en éducation.

Par ailleurs, pour garantir la qualité de notre réseau et pour assurer une diffusion large de la francophonie, il est indispensable d'envisager une politique ambitieuse de formation des enseignants, et plus particulièrement des recrutés locaux. Je sais qu'il existe des initiatives pilotes dans ce domaine, menées par l'AEFE ou par les partenaires du réseau, comme la Mission laïque française et l'Association franco-libanaise pour l'enseignement et la culture. Il importe de les structurer partout où une demande existe. Parmi les pistes qui pourraient être explorées, je pense à celle de la mise en place d'un réseau de formateurs, avec la possibilité de créer une certification qui tienne compte des spécificités de l'enseignement français à l'étranger.

Un autre défi d'ampleur est celui de la mobilité des ressources humaines. Sans les titulaires de l'Education nationale, le réseau d'enseignement français à l'étranger ne pourrait pas atteindre le niveau d'excellence qu'il a aujourd'hui. Je tiens ici à saluer, à travers vous, Madame la Ministre, l'action de ces personnels ainsi que l'ensemble des acteurs de votre ministère, en premier lieu la direction générale des ressources humaines et les académies, qui rendent possible les départs à l'étranger.

Nous devons envisager une gestion des ressources humaines qui réponde à un triple objectif : l'efficacité, à travers une adéquation des ressources aux besoins identifiés ; l'anticipation, afin de limiter certaines situations de blocage dans nos établissements à l'étranger ; et, surtout, une gestion en amont qui prenne pleinement en compte des contraintes liées à l'expatriation et au retour en France. Il convient également de faire preuve d'imagination concernant les viviers potentiels, par des politiques de recrutement suffisamment incitatives et par une meilleure identification et mobilisation d'enseignants résidant à l'étranger ou de jeunes retraités.

Sur ces sujets, celui de la mobilité comme celui de la formation, je propose la mise en place d'un groupe de travail entre nos deux ministères, chargé de faire des propositions d'amélioration des dispositifs existants et de mise en place de nouveaux instruments.

Enfin, je souhaite terminer sur l'un des grands enjeux de notre réseau : celui de sa croissance. Le réseau homologué, tel qu'il existe, ne saurait être étendu indéfiniment, au risque d'en diluer la spécificité et la qualité. Au même moment, s'exacerbe une compétition dans le domaine du numérique éducatif, secteur en pleine mutation et qui révolutionne déjà les pratiques d'apprentissage. Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, a souhaité initier le projet d'une Ecole française numérique à l'étranger.

Cette école en ligne devra s'adresser à tous les publics : les élèves, bien sûr, mais aussi les enseignants et, de manière générale, tous celles et ceux qui souhaitent apprendre et se perfectionner en français. Cette initiative aura également vocation à venir en appui aux réseaux culturel et d'enseignement, dont elle démultipliera l'influence et enrichira l'offre de services.

Avant de vous laisser la parole, Madame la Ministre, je tiens à saluer une nouvelle fois l'engagement de tous les acteurs, sur le terrain comme en France, qui font vivre ce réseau auquel vous et moi sommes attachés et qui constitue une grande fierté, parce qu'il porte haut les valeurs de la France, de sa culture et de son excellence.

Je vous remercie.